

Avant-propos

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Acta Tropica**

Band (Jahr): **24 (1967)**

Heft 2

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Instituts et Ecoles Européens de Médecine et d'Hygiène Tropicales et leur Coopération avec les Pays d'Outre-Mer*

Rédigé par THIERRY A. FREYVOGEL

Table des matières

Avant-propos			113
Allemagne	Hambourg	L'Institut de Maladies Maritimes et Tropicales « Bernhard Nocht »	117
	Heidelberg	L'Institut d'Hygiène et de Santé Publique	123
	Munich	L'Institut de Médecine Tropicale Comparative de l'Université	125
	Tübingen	L'Institut de Médecine Tropicale de l'Université	127
Belgique	Anvers	L'Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold	131
Grande-Bretagne	Edimbourg	Département de Médecine Tropicale de l'Université	136
	Liverpool	L'Ecole de Médecine Tropicale	139
	Londres	L'Ecole d'Hygiène et de Médecine Tropicales	144
Pays-Bas	Amsterdam	L'Institut d'Hygiène Tropicale	151
	Rotterdam/ Leyde	L'Institut de Médecine Tropicale	158
	Gdansk	L'Institut de Médecine Marine	164
Portugal	Lisbonne	L'Institut de Médecine Tropicale	167
Suisse	Bâle	L'Institut Tropical Suisse	170
Tchécoslovaquie	Prague	L'Institut de Perfectionnement des Médecins, Département des Maladies Tropicales et Subtropicales	178
Index des localités et des pays d'outre-mer			181

Avant-propos

C'est le mérite du Bureau Régional de l'Europe de l'O. M. S. (Organisation Mondiale de la Santé) d'avoir convoqué en 1962 à Copenhague le premier congrès des instituts européens de médecine

* Simultaneously published in English in 'Tropical and Geographical Medicine', Amsterdam.

Des tirés à part supplémentaires peuvent être commandés chez les éditeurs, soit à Amsterdam pour la version anglaise, soit à Bâle pour la version française.

et d'hygiène tropicales. Depuis cette date, leurs directeurs se rencontrent périodiquement, afin de discuter des questions d'intérêt général, et le plus souvent des rapports avec les pays de la zone tropicale. A l'occasion de leur 4^{ème} Conférence tenue à Amsterdam en 1966, il a été décidé de publier, à l'intention de tous les milieux intéressés, le présent opuscule décrivant les maisons mères en Europe et définissant brièvement leurs activités dans les pays d'outre-mer. Le soussigné ayant été chargé de l'exécution de ce projet, il saisit l'occasion de remercier chaleureusement tous ceux qui ont envoyé un article concernant leur institut contribuant ainsi à la réalisation de cette idée.

Par suite de leur grande expérience personnelle, les membres responsables des instituts tropicaux ont été parmi les premiers ayant reconnu la nécessité d'un combat à mener, sur une base internationale, contre la pauvreté, l'ignorance et la maladie, une nécessité dont la très grande portée n'a pu être saisie entièrement dès le début. En premier lieu, les gouvernements de beaucoup de jeunes nations s'occupent des besoins de l'agriculture et des écoles, et ils ont bien raison, tout au moins pour le moment. Mais il faut se rendre compte que tous les efforts entrepris dans ces domaines seraient voués à l'échec si l'état de santé de ceux ayant à accomplir le travail, ne se trouvait ni amélioré ni garanti en même temps. Dans bien des cas, malheureusement, les services publics de santé, héritage de la première moitié de notre siècle, ne suffisent plus aujourd'hui, soit que le personnel leur manque à cause de l'exode des Européens, soit qu'ils aient été conçus souvent — pour des raisons compréhensibles d'ailleurs — sur des modèles européens. Des instituts d'enseignement et de recherches dans les tropiques s'imposent donc tout naturellement. De grandes difficultés surgissent alors, lorsqu'il faut trouver les moyens financiers pour ces institutions et lorsqu'il s'agit de pourvoir leurs postes d'hommes qualifiés. L'esprit scientifique nécessaire pour une activité fructueuse dans le domaine de la recherche et de l'enseignement fait encore souvent défaut dans les pays en développement. Un tel climat dépend d'ailleurs, en grande partie, de l'existence de bibliothèques, de la possibilité de contacts avec des confrères et des relations avec les représentants des milieux intéressés. Tous ces préliminaires ne pourront se réaliser que lentement et progressivement, il faut même admettre que cela durera encore assez longtemps. En simplifiant, on pourrait dire que les offices de santé des pays d'outre-mer possèdent des connaissances quant aux besoins locaux, et les instituts tropicaux de l'Europe le savoir et l'expérience scientifique. Par conséquent, la solution provisoire paraît être la coopération étroite entre les ministères de santé des pays à développer, d'une

part, et les écoles de médecine tropicale européennes, d'autre part.

En vue d'une telle coopération, les tâches suivantes se présentent aux instituts européens :

- la recherche de base poursuivant toutefois des buts pratiques, à faire en Europe et dans les pays en voie de développement ;
- la formation de médecins et biologistes européens, et, le cas échéant, de personnel paramédical, pour leur emploi dans les tropiques ; l'instruction même se faisant en Europe, devrait être complété dans le pays tropical en question ;
- la formation de médecins et biologistes originaires de pays d'outre-mer, l'instruction se faisant en Europe aussi longtemps qu'elle n'est pas possible dans les pays d'origine ;
- la coopération avec les jeunes Etats d'outre-mer lors de la création d'institutions d'enseignement et de recherche, suivie d'une collaboration déterminante dans leur direction ;
- la délégation de lecteurs et de chercheurs auprès des instituts déjà existants outre-mer.

Les exigences et la diversité des tâches indiquées, surtout en ce qui concerne les deux derniers points, demandent un nombre correspondant de collaborateurs qualifiés. En principe, chaque institut devrait disposer de deux équipes, dont l'une remplirait ses fonctions à la maison mère, alors que l'autre est stationnée outre-mer. Divers instituts ici mentionnés exercent d'ailleurs de pareilles missions dans les domaines de l'agriculture et de la médecine vétérinaire.

Quant à l'influence des instituts tropicaux sur la vie scientifique en Europe, qu'il soit permis simplement de mentionner leurs relations plus ou moins étroites avec les universités. Il faut rappeler aussi le nombre toujours croissant des maladies tropicales en Europe, dû à l'augmentation annuelle du trafic des voyageurs. Le rôle d'éclairer les médecins autochtones, incombe presque exclusivement aux instituts tropicaux.

Le présent opuscule reste nécessairement incomplet, car divers instituts n'ont été fondés que récemment. D'autres sont en pleine réorganisation à cause des tâches nouvelles qu'ils assument. Par la force des choses, leurs compte-rendus sont donc restés courts. Enfin, certains n'ont pas répondu à notre invitation, ce que nous regrettons. Nous nous excusons auprès de ceux que nous aurions involontairement oubliés. Malgré cela, les informations obtenues permettent d'arriver à un tableau assez complet, de sorte qu'il est possible de juger des forces des instituts européens en connaissance de cause. Bien entendu, celles-ci diffèrent entre les divers instituts, les budgets s'échelonnant de frs. s. 165.000.— à frs. s. 8.000.000.—

(US \$ 40.000.— à US \$ 2.000.000.—) et le nombre des collaborateurs scientifiques variant entre 3 et 67. Mais l'ensemble représente une somme impressionnante de savoir et d'expérience si l'on tient compte du nombre d'au moins de 175 universitaires qualifiés et du chiffre de dépenses de plus de frs. s. 43.000.000.— (US \$ 10.000.000.—) par an. Cette puissance n'a peut-être pas été assez exploitée. Sous réserve que leurs propres États leur donnent la possibilité de former un nombre suffisant de collaborateurs qualifiés, les écoles et instituts de médecine tropicale en Europe, conscients de leur responsabilité, offriront volontiers leurs services aux gouvernements que cela concerne. Ceux des jeunes nations en profiteront peut-être dans le but d'établir peu à peu leurs systèmes sanitaires ; ceux des états européens y trouveront une aide pour accomplir — dans une petite mesure tout au moins — leurs devoirs envers les pays en voie de développement.

Thierry A. Freyvogel